

MÉNAGE, REPASSAGE, JARDINAGE, PETITE MANUTENTION

***Réduction d'impôts de 50% des sommes réglées**

Pour les tâches relevant du service à la personne (décret 2016-750 du 6 juin 2016) et dans la limite des plafonds autorisés.

Demande ponctuelle

Coût horaire d'une mise à disposition

28€*

2h minimum

de mise à disposition par intervention.

Si souscription à un

abonnement annuel 20€*

Valable pour l'année civile en cours. Facturé lors de la 1ère commande.

Tarif abonné(e)

Coût horaire d'une mise à disposition

25€*

Tarif privilège (dès la 51ème heure)

Coût horaire d'une mise à disposition.

Conditions :

Le tarif privilège s'acquiert au maximum dans les 12 mois suivant la date de 1ère intervention et se perd en cas de suspension supérieure à 3 mois.

23€*

AUTRES TÂCHES N'OUVRANT PAS DROIT À LA RÉDUCTION FISCALE

Aide au déménagement

240€

Forfait valable pour 2 personnes pendant 4 heures.

Puis 30€ par heure supplémentaire par personne.

Travaux de petite manutention

30€

03 81 81 54 79

contact@intermedges.fr
www.intermedges.fr